

Conditions d'accès - Apprentissage

Admission sur dossier, test et entretien

La formation au Brevet de Technicien Supérieur Europlastics et Composites se déroule en 2 années après un BAC scientifique ou technique ou un BAC Pro à caractère industriel. D'autres profils d'admissions restent néanmoins possibles, nous contacter.

Objectifs de la formation

Ce BTS Option Pilotage et Optimisation de la Production a pour objectif de former un technicien polyvalent, assurant des fonctions managériales de proximité dont les compétences techniques générales et la connaissance des matières l'amène à exercer son métier dans les domaines de la réalisation de pièces et de sous-ensembles plastiques ou composites.

Il intervient sur des secteurs tels que :

- l'industrialisation des produits et procédés
- la recherche de gains de productivité
- l'optimisation ou la re-conception des process et des produits
- la mise en place et l'optimisation des postes

De par sa bonne connaissance de son environnement de travail (service méthode, industrialisation, production, essai et qualité), il est le pilote incontournable de toute production. IL opère tout au long de la chaîne d'obtention (définition – industrialisation – réalisation, assemblage et contrôle)

STAGE EUROPÉEN : Les apprentis ont la possibilité d'effectuer un stage de 6 à 10 semaines dans une entreprise de plasturgie Européenne

DÉBOUCHÉS : L'objectif principal de cette formation est l'embauche du jeune après l'obtention du BTS. Une poursuite en licence professionnelle reste néanmoins possible.

Organisation de la formation

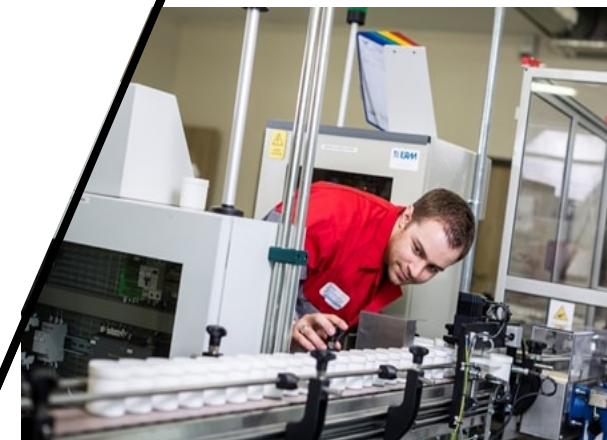
Le jeune a un statut d'apprenti. **Formation en alternance :**

- 2 semaines en entreprise
- 2 semaines de cours au Lycée Professionnel

Cette formation se fait dans le cadre d'un UFA (Unité Déplacée d'Apprentissage).

L'enseignement professionnel n'a pas lieu dans les ateliers du Lycée Professionnel, mais directement au sein d'entreprises partenaires (cours dispensés par les formateurs de l'organisme partenaire, POLYVIA de Lyon).

L'employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer au jeune une formation professionnelle méthodique et complète.



ENSEIGNEMENTS

	1 ^{ère} année (apprentissage)	2 ^{ème} année (apprentissage)
Culture générale et Expr.	4 h	4 h
Anglais	3 h	3 h
Sciences Phys. et Chimiques	5,5 h	5,5 h
Mathématiques	4 h	4 h
Enseignement professionnel	18 h	18 h
dont EP en LV	1 h	1 h
dont EP et Maths	0.5 h	0.5 h

BTS Europlastics et Composites